



# LETTRE D'INFORMATION

## A LA UNE

### Temps fort jeudi 16 novembre dernier à Saint Martin d'Abbat !

Niveau de satisfaction générale  4,5 / 5

Plus de 70 personnes (élus et agents) ont participé à une rencontre organisée par le CDG45 sous forme de 4 ateliers suivis d'une présentation de la réforme des retraites.

Une après midi riche en échanges.

Un grand merci aux nombreux participants d'avoir répondu présent !

Suite au questionnaire envoyé à chaque participant et aux 48 répondants, nous avons pu évaluer votre niveau de satisfaction et recueillir les prochains thèmes que vous souhaiteriez voir au programme. Retrouvez dès à présent les diaporamas des différents ateliers sur notre site internet et une interview de Monsieur Gérard Brichard, Maire de Desmonts, qui revient sur cet événement.

[En savoir plus](#)



## AGENDA

- [RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LE RECRUTEMENT](#)
- [Conseil médical formation restreinte du 5 décembre 2023](#)
- [Conseil médical formation plénière du 6 décembre 2023](#)
- [Calendrier des Conseils médicaux](#)
- [Calendrier des séances de CAP-CCP](#)
- [Calendrier des séances de CST](#)
- Réunion de jury d'admissibilité du concours de rédacteur territorial du 7 décembre 2023
- Épreuve écrite du concours d'adjoint technique principal de 2ème classe du 18 janvier 2024

## NOUVELLE PRESTATION

## Le dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes

Depuis le 1er mai 2020, les collectivités territoriales ont l'obligation d'avoir mis en place un tel dispositif. Conscient de la difficulté que cela peut présenter aux collectivités, le CDG45 a décidé de proposer une solution externalisée via le cabinet Qualisocial, spécialisé dans le traitement de ces signalements. En conventionnant avec le CDG45, vous pouvez en bénéficier et ainsi vous mettre en conformité de manière simple et efficace.

[En savoir plus.](#)



## RELATIONS SOCIALES

### Saisine du CST : Prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat



Les collectivités qui souhaitent instaurer la Prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat peuvent saisir le **CST du 15 février 2024** en adressant leur dossier par courriel à [instances.consultatives@cdg45.fr](mailto:instances.consultatives@cdg45.fr) au plus tard le 31/01/2024.

Compte tenu que la PPA doit être versée au plus tard sur la paie du mois de juin 2024, la saisine du CST du 13 juin 2024 sera trop tardive.

[En savoir plus](#)

## RAPPEL

### La prime de pouvoir d'achat

### Règlements et Calendriers Prévisionnels des CAP - CCP - CST 2024

Les règlements et calendriers prévisionnels 2024 des séances de CAP-CCP et du CST du Centre de gestion sont dès à présent disponibles sur notre site internet.

[En savoir plus](#)



## RETRAITE

## L'authentification sur votre espace retraite

La plateforme [Ma retraite publique](#) héberge l'espace personnel des régimes de retraite des agents (fonctionnaires et contractuels) des collectivités territoriales

Cette plateforme vient d'adopter des mesures pour renforcer la sécurité des comptes.

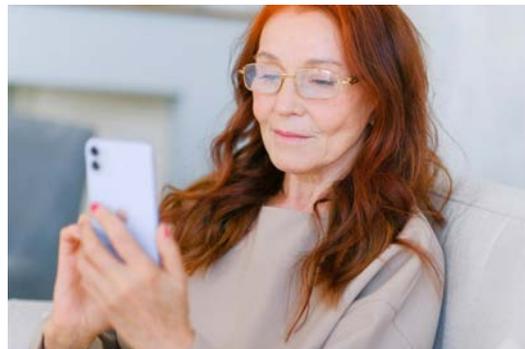


À compter du 14 décembre, en plus de l'identifiant et du mot de passe de l'agent, **une seconde vérification sera effectuée** : l'agent devra renseigner un code de validation communiqué par SMS afin de confirmer l'accès aux services de la plateforme.

Le Centre de gestion invite donc chaque agent à vérifier dès à présent que son numéro de téléphone portable est à jour ainsi que l'ensemble de ses coordonnées pour lui permettre un accès plus sécurisé à [Ma retraite publique](#).

## La retraite progressive

A compter du **1er septembre 2023**, un fonctionnaire en fin de carrière peut partir à la retraite progressivement, c'est-à-dire percevoir une partie de sa retraite de base avant d'atteindre l'âge légal tout en poursuivant son activité professionnelle à temps partiel ou à temps non complet, et ainsi acquérir des droits au titre de cette activité jusqu'à la liquidation de sa pension complète.



[En savoir plus](#)

## MOBILITÉ

### Accompagner la mobilité

Le CDG45 propose un accompagnement à la mobilité pour vos agents qui se questionnent. Différentes thématiques sont ainsi abordées, en fonction des besoins de l'agent :



- > Explorer ses compétences et sa motivation
- > Retrouver de la confiance en soi
- > Mobiliser les techniques de recherche d'emploi : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, préparation d'un entretien
- > Identifier les actions à mettre en œuvre
- > Se renseigner sur les dispositifs comme le CPF ou la VAE.

[En savoir plus](#)

## RAPPEL

### La disponibilité pour convenances personnelles

Rappel des règles de renouvellement, réintégration et de conservation des droits à avancement et de retraite

## EMPLOI



Le Centre de Gestion du Loiret vous accompagne dans vos recrutements !  
Une expertise à votre service. ”

Définition du besoin, participation aux entretiens, passation de tests, aide à la décision, etc.

[en savoir plus sur la prestation](#)

## RAPPELS

[Le CDG45 vient à votre rencontre pour parler "recrutement" de janvier à février 2024 !](#)

[FORMULAIRES DE PROMOTION INTERNE 2024](#)

[Vigilance : démarchages frauduleux !](#)



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter  
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)

[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

[Publications](#)



**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret**

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - [www.cdg45.fr](http://www.cdg45.fr)